

**Conseil Municipal du 14 mars 2022**  
**Compte-rendu succinct**

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Marquise se sont réunis en la salle des fêtes municipale, sous la présidence de M. Bernard EVRARD, Maire, suite à la convocation qui leur a été adressée en date du 8 mars 2022 et affichée à la porte de la Mairie et de la salle des fêtes.

Étaient présents : Bernard EVRARD, Jean LACROIX, Olivier LEROY, Sylvie DEROUETTE, Daniel VINCENT, Sylvie CHOQUEL, Serge ALEXANDRE, Nathalie MOREAU, Daniel ANDRIEU, Marie-Claude DUTERTE, Louisa MAMECHE, Cyril DUMOULIN, Nadège PICHON, Christophe ROUSSEL, Olivier CLABAUT, Virginie ROUITIER, Giovanni FRATTINI, Sophie MONTIGNY, Justine ROCHOY, Frédéric FRANCOIS, Arlette VASSEUR, Eitel ETEKI, Christophe BOUTIN, Alix GOUDYME

Excusés ayant délégué leur mandat : Catherine TELLIEZ à Sylvie DEROUETTE, Stéphane SAMBON à Daniel ANDRIEU, Sylvie D'HAILLECOURT à Christophe ROUSSEL, Stéphanie LEROUX à Bernard EVRARD

Absent : Éric MERLIN

Secrétaire de séance : Frédéric FRANCOIS

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 16 décembre 2021

Adopté à l'unanimité.

**I - FINANCES**

**1) DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la tenue du Débat d'orientations Budgétaires

**2) ENGAGEMENT ET PAIEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DURANT LA PERIODE PRECEDANT L'ADOPTION DU BUDGET 2022**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à

- Engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à concurrence des sommes inscrites dans le budget suivant :

Chapitre	Libellé	Budget 2021	25% des crédits	Vote
	TOTAL	2 175 833,70	543 958,43	273 003,38
20	Immobilisations incorporelles	2 500,00	625,00	625,00
204	Subventions d'équipement versées	40 000,00	10 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 059 513,52	264 878,38	264 878,38
942	Salle Simone Signoret	10 000,00	2 500,00	0,00
943	Eglise	30 000,00	7 500,00	7 500,00
947	Salle des Sports	72 475,10	18 118,78	0,00
948	Projet SEVE	187 000,00	46 750,00	0,00
950	Menuiseries	156 000,00	39 000,00	0,00
952	Programme travaux - Square Fayeulle	316 345,08	79 086,27	0,00
953	Rue Edouard Quenu	302 000,00	75 500,00	0,00

- Inscrire les crédits correspondants au budget de l'exercice 2022 lors de son adoption

**3) DEMANDE DE DETR POUR LE REMPLACEMENT DES MENUISERIES DU BATIMENT COMMUNAL « LA POSTE »**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve et autorise M. le Maire à solliciter cette subvention d'un montant de 10 240,49 € auprès des services de l'Etat.

**4) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA CAF POUR LE REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE A L'ESPACE JEAN D'ORMESSON**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la CAF pour le remplacement de la chaudière de l'espace Jean D'Ormesson et de l'Espace Arc-En-Ciel, d'un montant de 9 340 euros, pour un coût d'opération de 23 350 euros HT.

**5) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE VACANCES OUVERTES DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE D'UN SEJOUR FAMILLES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 3 000 € auprès de Vacances Ouvertes.

**6) DEMANDE DE SUBVENTION REAAP (RESEAU D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS) AUPRES DE LA CAF**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les projets et autorise M. le Maire à effectuer une demande de subvention auprès du REAAP, Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents en lien avec la CAF, comme suit pour un montant total de 12 000 euros.

Ateliers baby gym : 1 800 €

Séjour familles : 3 500 €

Activités circassiennes : 2 500 €

Ateliers cuisine parents/enfants : 2 000 €

Ateliers d'écriture e de jeux : 2 200 €

**7) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL 62 – DANS LE CADRE DES ACTIONS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter une subvention de 4 x 1 000 euros pour les projets suivants :

- ateliers hebdomadaires
- activités circassiennes
- séjour familles
- ateliers cuisine parents/enfants

**8) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ANCT POUR LES ACTIONS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE 2022**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la programmation annuelle 2022 de la politique de la ville et autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions correspondantes auprès du CGET.

**II - URBANISME**

**9) ACQUISITION ET INCORPORATION DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE LA PARCELLE AE 649 RUE DES CARRIERES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve l'acquisition, à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée AC 649 pour 169 m<sup>2</sup> en vue de son classement dans le domaine public communal
- Autorise M. le Maire à signer tous les actes devant intervenir à cet effet, étant précisé que les frais, taxes, droits et honoraires seront à la charge de la ville de Marquise, acquéreur.

**10) ACQUISITION ET INCORPORATION DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE LA PARCELLE AD 650 RUE DU FOUR A CHAUX**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (1 Abstention, M. Olivier LEROY), approuve la cession à titre gratuit à la commune de la parcelle AD 650 afin de l'incorporer dans le domaine public communal et autorise M. le Maire à signer tous les actes devant intervenir à cet effet.

**III- JEUNESSE ET SPORT**

## **11) CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT POUR L'UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS EXTERNES AU COLLEGE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la convention et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

## **12) RENOUELEMENT DU CONTRAT COLONIES AVEC LA CAF**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le maire à renouveler le contrat Colonies avec la CAF du Pas-de-Calais pour les années 2022 et 2023, à raison de 100 places pour un total de 50 jours se décomposant comme suit :

2 séjours de 12 jours et 11 nuits : 25 places pour les 9-11 ans, 25 places pour les 12-15 ans pendant les vacances d'été

1 séjour de 8 jours et 7 nuits de places pour les vacances de février

1 séjour de 10 jours et 9 nuits de place en itinérance en juillet

1 séjour de 8 jours et 7 nuits en octobre

## **IV- PERSONNEL**

## **13) DEBAT SUR LA PRISE EN CHARGE DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE (PSC) PAR L'EMPLOYEUR TERRITORIAL**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la tenue du débat sur la prise en charge de la protection sociale complémentaire (psc) par l'employeur territorial.

## **14) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve

La création de deux emplois au 15 mars 2022 :

\* un emploi d'adjoint d'animation principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires,

\* un emploi de technicien principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires,

La suppression de seize emplois au 15 mars 2022 :

\* un emploi d'adjoint d'animation principal 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires,

\* un emploi d'ATSEM principale 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires,

\* deux emplois d'adjoints administratifs principaux 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires,

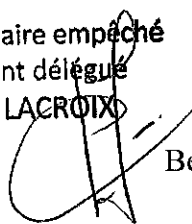
\* un emploi d'agent de maîtrise principal à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires,

\* deux emplois d'adjoints du patrimoine principaux 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires,

\* neuf emplois d'adjoints techniques principaux 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires,

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **19 H 50**

Pour le Maire empêché  
L'adjoint délégué  
Jean LACROIX



Le Maire,

Bernard EVRARD

